Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-212900732-20251209-2025D050-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC n° 2025D050

Demande de subvention pour des travaux de voirie 2026 (Volet 1 Département du Finistère)

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre à 19 heures
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 03/12/2025
Présents : Pierre LE GOFF, André NEDELEC, Stéphane BOUGET, Alain TIRILLY, Jérémy LAINÉ, Sylvie RICOU, Sébastien BOUGET, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Loïc GOUTTEQUILLET, Maryannick PENN, Joël ABRASSART, Yvonne ARZIC-PENIL, Catherine BARON, Nathalie DOUVENOT-KERVARREC
Absents/Excusés : Geneviève DENIS-KERANFORN
Secrétaire de séance : Alain TIRILLY
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14 Votants : 14 Procurations : 1

Rapporteur : Pierre LE GOFF, Maire

Le maire expose à l'assemblée que dans le cadre du "Pacte Finistère 2030", le Conseil départemental du Finistère alloue une enveloppe annuelle par canton, répartie entre les communes de moins de 10 000 habitants, pour financer de petits projets réalisés dans l'année.
Exemples : aménagements liés au cadre de vie ou aux transitions
petits équipements sportifs
travaux sur la voirie communale, le patrimoine
aide au dernier commerce

La commune de Guimaëc souhaite présenter un seul dossier, pour des travaux de voirie en 2026.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (en € HT)	Recettes (en € HT)	%
Travaux et études : 150 000€	Conseil départemental – volet 1 : 30 000€	20 %
	Commune (autofinancement) : 120 000€	80 %
TOTAL : 150 000€	**TOTAL : 150 000€**	100%

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'ACCEPTER : le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération.
D'AUTORISER : le maire ou son représentant à solliciter auprès du conseil départemental du Finistère une subvention de 30 000€

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le secrétaire de séance
Alain TIRILLY

Le Maire,
Pierre LE GOFF